

ALGÉRIE ET TUNISIE

Paris, 15 avril. — On annonce que M. le ministre de l'Agriculture, d'accord avec M. Tirman, vient de décider qu'un inspecteur général du service des forêts allait être envoyé en mission dans notre colonie africaine, pour y procéder à une enquête. Cette mesure est motivée par les scandales qui se sont passés dans l'administration des forêts de notre colonie et qui n'ont été jusqu'ici qu'imparfaitement élucidés, malgré les vives réclamations d'une grande partie de la presse algérienne.

Dès à présent, M. le ministre de l'Agriculture serait décidé à procéder à une épuration complète du personnel forestier en Algérie.

Tunis, 15 avril. — Les bataillons faisant partie du corps expéditionnaire de Tunisie et désignés pour rentrer en France, ont commencé à s'embarquer hier matin sur les transports expédiés à cet effet en rade de la Goulette. Les troupes qui doivent les remplacer ne quitteront la France qu'après le complet rapatriement de ces bataillons.

Etranger

Suisse

Berne, 15 avril. — Le cabinet de Berne vient de demander à la France, ainsi qu'aux autres gouvernements qui ont pris part, au mois de septembre dernier, à l'élaboration du projet de règlement international, pour les transports par chemins de fer, s'ils consentaient à accepter un traité basé sur ce projet de règlement.

L'Allemagne, ainsi que l'Autriche-Hongrie, ont déjà répondu affirmativement.

Si d'autres adhésions sont recueillies, le cabinet de Berne est décidé à prendre l'initiative en vue d'arriver à l'élaboration du nouveau traité.

Italie

Rome, 15 avril. — On annonce une prochaine encyclique du pape ayant pour but d'accélérer la fusion poursuivie depuis longtemps, et sur le point de se faire, des Eglises grecque-uni et romaine.

On donne comme certaine la nomination, comme cardinal, de Mgr Strossmayer.

Alsace-Lorraine

Mulhouse, 15 avril. — L'hiver, dit l'Express de Mulhouse, a refait le 11 un retour offensif, et cette fois sa visite désagréable a été l'occasion d'un véritable désastre pour nos vergers.

La neige est tombée abondamment, et la température est descendue très bas.

Les trèfles et les colzas sont couchés; les cerisiers, les abricotiers, les pêchers sont complètement gelés. Toute la récolte fruitière, qui s'annonçait si brillante, est perdue. La vigne heureusement n'a pas souffert que nous sachions.

Allemagne

Berlin, 15 avril. — La joie exubérante que les journaux allemands avaient manifestée à la nouvelle de la retraite du prince Gortschakoff et de son remplacement, non par le général Ignatieff, mais par M. de Giers, commence déjà à se calmer. Un certain nombre de journaux font remarquer aujourd'hui que la garantie pour le maintien de la paix qui se trouve dans la nomination de M. de Giers, n'est qu'une garantie très relative, et que la défiance à l'égard de la Russie doit rester à l'ordre du jour des Allemands.

L'empereur compte partir mardi prochain pour Wiesbaden, où il fera un séjour de quatre semaines.

Belgique

Bruxelles, 15 avril. — M. de Montebello, notre nouveau ministre en Belgique, a reçu du roi Léopold un très bienveillant accueil.

Le Nord, qui est, comme on sait, l'organe de la chancellerie russe, dément formellement la nomination du comte Ignatieff à Paris, en qualité d'ambassadeur.

Autriche-Hongrie

Vienne, 15 avril. — La nomination de M. Jomini, comme successeur de M. de Giers, a augmenté la satis-

faction causée par la nomination de M. de Giers aux affaires étrangères.

Vienne, 15 avril. — A l'ouverture des délégations autrichiennes, M. de Schmerling a prononcé un discours dans lequel il a constaté la fin de l'insurrection et exprimé l'espoir qu'on pourra bientôt introduire l'ordre dans les provinces occupées et préparer leur incorporation à l'Empire.

Le gouvernement a déposé une demande de crédit de 23,733,000 florins pour compléter la pacification, entretenir les troupes et élever des fortifications.

Angleterre

Londres, 15 avril. — L'ex-impératrice Eugénie est partie hier pour Calais; elle se rend dans le sud de la France, à Nice, où elle attendra l'issue du procès qu'elle a engagé avec la ville de Marseille, au sujet de la propriété du château du Pharo que revendique l'administration municipale de Marseille.

Des négociations sont engagées entre le Mexique et l'Angleterre pour rétablir les relations diplomatiques.

Russie

Londres, 15 avril. — On écrit de Saint-Petersbourg à l'Abendpost :

On a dit qu'une armée de cent mille hommes serait rassemblée dans la plaine de Chodinsky, à l'époque du couronnement de l'empereur et de l'impératrice. Cette nouvelle est exagérée.

Les troupes, qui seront réunies, seront sur pied de paix, et leur effectif s'élèvera à peine à 50,000 hommes.

A l'occasion du couronnement, on attend à Moscou, outre les princes et les membres des maisons régnantes et amies particulièrement invités, des ambassadeurs extraordinaires de France, d'Italie, d'Espagne, le prince de Monténégro, le prince de Bulgarie, le khiva des envoyés de Perse et de Bokhara, les délégués des peuples du Caucase, des habitants du Turkestan, des Tekkizes, et enfin l'envoyé de Chine, M. Tseng.

Françoise de Rimini

La représentation si impatiemment et si longtemps attendue de l'œuvre nouvelle de M. Ambroise Thomas a eu lieu vendredi sur la scène de l'Opéra.

Parvenu au faite des honneurs et de la renommée, M. Ambroise Thomas n'avait pas dit son dernier mot. On était en droit d'attendre de lui une œuvre tout à fait grandiose, d'un ordre des plus élevés, devant être, pour ainsi dire, la synthèse et le couronnement de sa noble et laborieuse carrière.

Hâtons-nous de dire que l'attente n'a pas été trompée, et que l'école française s'est enrichie d'une nouvelle œuvre lui faisant le plus grand honneur.

La partition de *Françoise de Rimini* est claire et lumineuse; il y règne le souffle de l'artiste honnête et consciencieux qui, ayant fouillé tous les secrets de son art, s'en est rendu maître absolu, a entrevu un idéal nouveau et embrassé du regard un horizon vaste devant être le complément de son œuvre passée.

La grand public l'a acclamée, mais les wagnériens et les modernistes sont furieux, et M. Fourcaud, dans le *Gaulois*, exhale une amère indignation. Le morceau est à citer :

« Froide fête ! Une pièce dénuée d'intérêt; une musique correcte, mais sans vigueur, sans couleur et sans unité : une œuvre longue, non grande, et bâtarde, et confuse, et mêlée tout ensemble d'italianismes, de germanismes et de gallicismes; de hautes tandances es nulle logique; de la recherche et point de pensée; des rôles bien écrits pour la voix, hors celui de l'héroïne; une orchestration tramée de mains légères, mais sans nouveauté; de surprenantes banalités, de coupables concessions aux chanteurs; de la monotonie et de l'ennui; de beaux décors et de beaux costumes : c'est ainsi que je puis résumer mes impressions sur l'opéra que nous venons d'entendre. J'exposai demain ce que je ne fais qu'annoncer ce soir. Qu'il vous suffise d'apprendre, en ce moment que *Françoise de Rimini* n'a point répondu aux espérances des admirateurs d'*Hamlet*. »

Tous les autres critiques musicaux font bon accueil à l'œuvre nouvelle, mais se montrent justement mécontents des procédés des auteurs et de l'administration de l'Opéra qui les ont bannis de la répétition générale leur imposant ainsi le dur labeur d'une appréciation en

quelques heures. De là certaines réserves bien compréhensibles.

Voici l'analyse du livret de MM. Jules Barbier et Michel Carré :

D'abord, un prologue comme entrée en matière. Le Dante et Virgile se rencontrent à la porte de l'Enfer; ils y pénètrent. On entend les cris de détresse de deux âmes entrelacées au milieu des rochers : ce sont les deux amants Francesco et Paolo. Le Dante veut savoir quelles sont ces deux âmes et les interroger : elles sont liées, disent-elles, l'une à l'autre par un amour coupable; leur douleur est trop cruelle pour pouvoir l'exprimer. Virgile entraîne le Dante hors de l'Enfer et lui raconte que c'est à la lecture de *Lancelot* que cet amour est né.

Le second tableau représente un oratoire. Paolo est aux pieds de Francesca, et lisent ensemble le fameux livre. Guido de Polenta, père de Françoise de Rimini, vient leur annoncer que les armées de Malatesta, frère de Paolo, ne tarderont pas à assiéger la ville de Rimini.

Nous sommes ensuite transportés sur la place des remparts de Rimini. Malgré les efforts du page Ascanio, qui essaye de ranimer l'ardeur des défenseurs de Rimini, le peuple, se sentant vaincu, acclame Malatesta.

Comme de rigueur, entrée triomphale de Malatesta. Paolo, son frère, ne veut pas s'incliner devant l'étendard impérial. Après s'être fait reconnaître par son frère, il l'accuse de trahison envers la patrie. « L'Italie ne doit exister que sous un même drapeau », répond Malatesta.

Au moment où Malatesta va faire arrêter son frère pour se débarrasser de lui, Françoise se précipite à ses pieds, et implore la grâce de Paolo. Malatesta, vaincu par les charmes de Françoise, pardonne, mais il décide de prendre Francesca en otage.

Au tableau suivant, Guido supplie sa fille de devenir la femme de Malatesta : le salut de l'Italie en dépend. Le mariage a lieu. Paolo, que l'on a cru mort dans un combat, paraît blessé au moment où les époux consacrent leur mariage, et reconnaît Francesca s'unissant à son frère.

Il veut se tuer et tombe évanoui sur les marches de l'église. Grand émoi. A l'issue de la cérémonie, Malatesta fait enlever Paolo et confie Françoise aux soins de son père Guido : « Il vit ! » s'écrie Françoise. Le rideau tombe.

Au troisième acte, ballet interrompu par l'arrivée de Guido, ordonnant à Malatesta, de la part de l'empereur, d'aller lui rendre compte de sa conduite. Malatesta confie sa femme d'une façon perfide à son frère Paolo. Stupeur, coup de théâtre. Il y a de quoi !

Le quatrième acte nous transporte de nouveau à l'oratoire. Françoise, après avoir parcouru de nouveau les pages du livre, quitte l'oratoire. Paolo survient, retrouve le livre, l'ouvre à la même page où leur amour a pris naissance. Francesca repart, Paolo se cache. Francesca, surprise de trouver le livre ouvert, a le pressentiment que Paolo est là. « Ne parais pas, fais sans me voir ! » s'écrie-t-elle. Paolo se précipite vers elle : « Pas avant de t'avoir dit adieu ! » Suit un grand duo d'amour, interrompu par le retour de Malatesta.

Il tue les deux amants. Puis, enlacés et confondus dans leur extase, ils sont emportés dans l'Enfer. Epilogue qui, comme morale, n'est autre que l'apothéose où l'on célèbre le triomphe de l'adultère.

Le prologue instrumental a été très admiré. Il a une véritable couleur dantesque. Tout le rôle de Francesca et celui de Paolo sont délicieux; mais le ténor Sellier, chargé de ce dernier, s'est montré acteur insuffisant.

Mlle Salla, qui personnifie Francesca, est une excellente comédienne; parfois elle dépasse la limite comme chanteuse, mais c'est un grand tempérament d'artiste.

Mlle Richard (Ascanio) a été très bonne et Lassalle superbe dans le rôle de Malatesta, surtout dans son chant de guerre et patriotique, dont la strophe admirable est du meilleur style italien, il a été également charmant dans ses cavatines; notre compatriote a fait de ce rôle une très belle création.

En somme l'interprétation a été remarquable. Le chœur sémillant des pages représentés par ces demoiselles du Conservatoire a produit un grand effet.

Rien de plus original que le ballet. Mlle Mauri y paraît en captive espagnole. Elle a donné elle-même le rythme d'un pas de son pays, qu'elle danse avec un charme exquis.

XXVII

L'orpheline sentit un nouveau frisson passer sur sa chair.

— Un enfant !... balbutia-t-elle.

— Oui, un pauvre petit gosse qui pouvait avoir dans les dix-huit mois ou deux ans... L'homme qui faisait le guet, (pas celui qui est mort, celui que nous retrouvons), s'avanga de quelques pas à la rencontre du porteur de l'enfant, et après l'échange d'une demi-douzaine de paroles le fit monter dans une voiture où il monta près de lui...

« Sur le siège se trouvait l'homme qui devait frapper, et la femme, déguisée en cocher de fiacre.

« La voiture se mit à rouler très vite du côté de Neuilly, car les chevaux marchaient un train du diable...

« Un peu avant d'arriver au pont elle s'arrêta.

« Les deux hommes de l'intérieur descendirent...

Les déhanchements voluptueux y sont tempérés par la grâce, en sorte que le goût français s'y trouve uni à la désinvolture espagnole.

Parmi les prodiges qu'accomplit la ballerine à la mode, je dois citer le pas où elle s'élance rapide comme l'éclair, prête à s'enlever par-delà la rampe. Vous vous doutez bien que quelqu'un est là pour la saisir au passage; c'est M. Méante qui est chargé de cette delicate besogne. L'effet est saisissant, on peut le dire.

On assure que M. Vaucorbeil a dépensé quatre mille francs pour monter *Françoise de Rimini*. C'est dire que rien n'a été épargné, dans les détails comme dans l'ensemble, afin que le côté matériel de l'ouvrage soit en tout point digne de notre Opéra national.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

LOIRE

Saint-Etienne, 15 avril. — Ce soir aura lieu la conférence socialiste annoncée depuis quelques jours.

MM. Henry Maret, député de la Seine, et Amoureux, conseiller municipal de Paris, sont arrivés hier soir dans notre ville, par le train de 7 h. 45. Ils étaient attendus à la gare par quelques délégués et se sont rendus à l'hôtel du Nord.

MM. Clovis Hugues, député de Marseille, et Marius Chavanne, sont arrivés ce matin par le train de 7 h. 50. M. Henry Maret les a reçus à la gare.

Ils sont également descendus à l'hôtel du Nord. M. Emile Girodet est attendu dans la journée.

Hier, vers onze heures du matin, un chien errant a parcouru le Soleil et a sur son passage mordu plusieurs enfants : Louis Guillaume, âgé de 5 ans, demeurant chez ses parents, rouenniers au Soleil, et les deux enfants du sieur Auguste Riou, mineur, demeurant également au Soleil, l'un âgé de 5 ans 1/2 et l'autre de 3 ans. Le chien a été enfin abattu par le domestique du sieur Lhoste, marchand de vins au Soleil.

M. Lachmann, vétérinaire, qui a fait l'autopsie de cet animal, a déclaré qu'il était atteint de la rage. Les parents des enfants mordus ont été invités à les faire cautériser immédiatement.

Les espérances qu'avait pu faire naître pour la cessation prochaine de la grève des ouvriers moulers et modéleurs, la rentrée récente des ouvriers dans les ateliers d'une de nos grandes usines, ne se sont pas réalisées.

On annonce, en effet, que les ouvriers moulers de l'usine Barrouin ayant jugé que la reprise du travail dans cette usine pouvait être une entrave aux négociations entre les ouvriers et les patrons, ont cessé leur travail vendredi matin.

Rive-de-Gier. — La grève des ouvriers des usines Arbel et Délassieux n'a jusqu'à présent donné lieu à aucun incident notable.

On signale dans cette partie du bassin une nouvelle cessation de travail :

Les ouvriers maçons de Grand-Croix et de Lorey ont quitté leurs chantiers jeudi matin, en demandant la réduction de la durée de la journée de travail qui est actuellement de onze heures, à dix heures.

ISERE

Grenoble, 15 avril. — Le *Journal officiel* publie ce matin la liste des élèves sortis, en 1882, des écoles d'agriculture, après avoir obtenu le diplôme de fin d'études.

De l'école de Montpellier, sont sortis :

Avec le n° 1, M. François-Laurent-Léon Houdaille, né à Saint-Prim.

Avec le n° 2, M. Laurent-Noël Rougier, né à Varcès.

Avec le n° 11, M. Paul-Ferdinand Pirodon, né à Grenoble.

Sur 19 diplômés obtenus, on le voit, l'Isère a une large part.

Tallins. — Hier a eu lieu, à Tallins, la deuxième réunion trimestrielle des conseillers d'arrondissement et des conseillers généraux de l'arrondissement de Saint-Marcellin.

« Le troisième dégringola du siège et marcha derrière les deux autres... »

« Il les suivit ainsi jusqu'au milieu du pont... »

Le voleur émérite s'interrompit.

Berthe, dont les mains se crispèrent d'horreur sur les bords de la table, cessa d'être maîtresse d'elle-même.

Elle provoqua la reprise du récit de Jean-Jeudi en s'écriant :

— Et c'est au milieu du pont qu'il frappa l'enfant et l'homme...

— L'homme seulement... répliqua le bandit en conduisant un coup de couteau entre les deux épaules l'enfant tendit par terre. On releva son cadavre et on le lança dans la Seine par-dessus le pont.

— Et l'enfant ?

— Le meurtrier le prit et s'enfuit. René frémissait.

— Vous avez vu cela ? demanda-t-il.

— Oui, caché derrière un arbre de l'avenue... fit Jean-Jeudi sans réfléchir à l'absurde invraisemblance de sa réponse... Je ne suis pas méchant... J'aurais bien porté secours à l'homme assassiné, mais il était trop tard, et d'ailleurs j'aurais je pu, seul contre trois ?

— Savez-vous ce qu'on a fait de l'enfant ? demanda Berthe.

— Le camarade, quand je l'ai retrouvé mort, m'a dit qu'il l'avait abandonné sous le pont d'une maison au bord de la route... dans l'avenue de Neuilly, soit aux Champs-Élysées je ne me souviens plus au juste... (A suivre).

adresse, mon énergie, et je ne les marchanderai pas !

Jean-Jeudi regarda l'orpheline en souriant et lui mit paternellement la main sur l'épaule.

— Saperlipopette ! s'écria-t-il. Elle va bien la poulette ! Elle a du sang ! Elle me botte ! Ça doit être une rude gaillarde malgré son air mignon !

— C'est mon élève, dit René, et je m'en vante !

En sentant la main du voleur toucher son épaule, la jeune fille tre-saillit et devint successivement rouge de honte et pâle de colère, mais elle imposa silence à l'orage qui grondait en elle.

Ce fut donc d'une voix presque ferme qu'elle articula ces mots :

— Oui, je suis son élève, et je lui fais honneur, vous verrez...

— Crê non ! fit le bandit chez qui l'enthousiasme succédait à la défiance, je crois que ça sera un vrai plaisir de travailler avec vous !

— Nous disons donc, reprit René, qu'il s'agit d'une affaire devant rapporter de gros profits ?

— Enormes...

— Combien ?

— Tout ce qu'on voudra...

— Tout ce qu'on voudra... répéta le mécanicien.

— Oui.

— C'est trop vague... J'aimerais mieux un chiffre... au moins comme ça on sait où l'on va.

— Où l'on va ? je vais vous le dire, répliqua Jean-Jeudi d'une voix sourde après avoir avalé

coup sur coup trois verres de punch... Figurez-vous que je tiens dans mes mains l'honneur de deux personnes, de deux misérables qui ont voulu me tuer... Figurez-vous que ces misérables sont riches... riches à millions, vous m'entendez bien... et que j'attends la vengeance depuis vingt ans, et que je compte, si vous m'aidez, rattraper la meilleure part de ces millions qu'ils ont volés !

— Une affaire de chantage, bravo !... dit René avec conviction. Ce sont les meilleures ! En prison, vous m'avez déjà fait une ouverture à ce sujet... Ça me va beaucoup...

— Et à moi donc !... appuya Berthe, jouant son rôle avec une crânerie superbe.

— Le temps a dû vous paraître long, depuis vingt ans ! reprit le mécanicien.

— Ah ! je t'en réponds ! Ma haine et mes projets datent de 1837.

L'orpheline frissonna en répétant :

— Dix-huit cent trente-sept... Et à quelle époque de l'année !

— Au mois de septembre...

— Et l'affaire où se passait-elle ?

— A la place de la Concorde, d'abord, près du Pont-Tournant... Par une soirée sombre et pluvieuse, une femme et deux hommes attendaient...

Berthe regarda Jean-Jeudi dans les yeux.

— Etiez-vous l'un de ces hommes ? demanda-t-elle.

Le bandit hésita pendant le quart d'une seconde.

— Non... répondit-il enfin. L'un des hommes n'existe plus, il était mon camarade, et c'est

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Dimanche, 16 avril, 106^e jour de l'année. Soleil : lever, 5 h. 14, coucher, 6 h. 48. Les jours croissent de 4 minutes.

Ephémérides lyonnaises (1794). — Exécution de Ripet, bourreau, comme complice de l'assassinat de Chollier.

Le ministre de la guerre, consulté sur la question de savoir s'il y avait lieu d'accorder dorénavant aux capitaines de compagnies de l'armée territoriale qui en feront la demande, l'autorisation d'amener avec eux les chevaux dont ils seraient possesseurs, a fait connaître que la question doit être résolue par la négative.

En effet, les raisons qui ont motivé la remonte des capitaines d'infanterie de l'armée active n'existent pas, en temps de paix du moins, pour ceux de l'armée territoriale, qui ont surtout à diriger, pendant la période, des exercices à rangs serrés.

D'ailleurs, on ne saurait considérer comme une préparation sérieuse au rôle qui incombera à ces officiers, en temps de guerre, les quelques heures qu'ils pourraient consacrer à l'équitation pendant une si courte période d'instruction.

Par décision ministérielle, la création de bureaux télégraphiques municipaux a été autorisée dans les communes de Goncein et de Touvet (Isère), de Saint-Martin-en-Bresse (Saône-et-Loire), et de Chasselay (Rhône).

Nous avons annoncé la réunion annuelle des délégués des sociétés savantes de Paris et des départements, qui se tient depuis quelques jours à la Sorbonne, sous la présidence d'honneur de M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique.

A la seconde séance tenue par les délégués des sociétés des beaux-arts, M. Charvet, inspecteur de l'enseignement du dessin à Lyon, a lu un mémoire intitulé : « Quelques idées au sujet de l'enseignement professionnel des arts décoratifs en province. »

Cet important travail traite de l'apprentissage de l'ouvrier au point de vue de l'enseignement professionnel des industries d'art. Il indique la situation des ouvriers sous le régime des corporations, et signale l'insuffisance de la législation actuelle.

La conclusion du travail de M. Charvet est que des réformes profondes sont urgentes, si l'on veut relever l'art décoratif en France.

La vente des tabacs a procuré aux finances, en 1881, une recette de 353,508,000 francs.

On constate que, chaque année, il y a une augmentation de plusieurs millions dans les recettes.

La loterie de la Société des gens de lettres va être incessamment autorisée.

M. Gravy a fait savoir qu'il enverrait un lot « digne du chef de l'Etat et des gens de lettres. »

Il y aura deux lots de cent mille francs et plusieurs autres de différentes sommes.

Une innovation : mille billets gagneront chacun un abonnement à un journal de Paris, au choix du porteur.

Il est à craindre que le télégraphe souterrain qu'on établit en ce moment de Paris à Marseille ne fonctionne pas aussi tôt qu'on l'avait espéré.

L'Union républicaine, de Mâcon, nous raconte en effet que deux équipes, partant l'une de Lyon, l'autre de Dijon, devaient se rencontrer dans les environs de Mâcon pour la fin des travaux. Cette dernière avait dû s'arrêter à Tournus, s'obstinant à ne pas se conformer aux exigences du cahier des charges. La première, partie de Lyon, se rendra donc jusqu'à Tournus pour continuer ses travaux.

On avait fait espérer que toute cette ligne serait en état pour le 1^{er} mai prochain : mais d'abord l'entreprise qui devait livrer la ligne au 1^{er} mars se trouve en retard ; ensuite la construction des lignes effectuées par les entrepreneurs laisse fort à désirer et d'ailleurs les essais déjà tentés vont nécessiter de longues réparations.

Puis, si de leur côté les télégraphistes croient avoir résolu la question des courants induits, ils n'ont pas encore, pour la soudure des fils, trouvé le procédé nécessaire pour annihiler les résistances. Bref, nous ne sommes, pas encore, pensons-nous, à la veille de voir cette ligne utilisée, et peut-être faudra-t-il la sectionner plus qu'on ne le suppose.

Vendredi, à midi, quatre-vingt-dix hommes du 121^e de ligne, en garnison dans notre ville, se sont embarqués à la gare de Perruche, se rendant à Clermont-Ferrand.

Ce détachement, qui est versé au 92^e de ligne, où il sera armé et équipé, sera dirigé sur la Tunisie.

Un nouveau départ de six cents hommes, également pris dans notre garnison, aura lieu sous peu.

Le 3^e bataillon du 122^e de ligne en garnison à Lyon s'est rendu au camp de la Valbonne pour y séjourner. Ce bataillon a un effectif de dix officiers et 230 hommes.

Nos lecteurs se souviennent du drame conjugal de la rue Mazenod. A la suite d'une discussion, la femme Bournicat avait frappé son mari d'un coup de couteau en pleine poitrine. Nous apprenons que ce malheureux vient de succomber à l'Hôtel-Dieu des suites de sa blessure.

Hier matin, à 10 heures, un homme ne paraissant pas jouir de toutes ses facultés mentales, avait causé un nombreux rassemblement à l'angle des rues Bugeaud et Pierre-Corneille.

Ce malheureux, qui avait les vêtements couverts du sang qui s'échappait d'une profonde blessure qu'il s'était faite à la tête dans une chute sur le trottoir, poussait des cris sauvages et se ruait sur les passants, les frappant à coups de pieds et à coups de poings.

Les gardiens de la paix eurent beaucoup de peine à se rendre maître du furieux. Conduit devant le commissaire de police, tout ce que put tirer de lui le magistrat, fut qu'il se nommait Antoine Nigaud, ouvrier maçon.

Après avoir pris l'avis de M. Coutagne, médecin au rapport, il l'a fait conduire en voiture à l'asile de Bron.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à 8 heures, au café du Cercle, place de la Pyramide, tenu par M^{me} Vincent.

Il a pu être éteint avec le seul concours des employés de la maison. Les dégâts matériels qui sont de peu d'importance, sont couverts par une compagnie d'assurances.

Les causes du sinistre sont accidentelles.

Un regrettable accident est arrivé l'avant-dernière nuit à la gare de la Mouche.

M. Jasseron, employé comme manœuvre, conduisait une brouette chargée d'une caisse pesant près de 100 kilos, lorsqu'il fit un faux sur le quai n^o 3, et le lourd fardeau roulant du véhicule lui tomba sur la jambe gauche qui fut fracturée au tiers supérieur.

Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Les menus vols :

Le nommé François G..., âgé de 20 ans, manœuvre, sans domicile, a été arrêté hier soir pour vol à l'étalage d'une paire de chaussures au préjudice de M. Chevalier, négociant [rue de la République].

Une fille Pauline B..., âgée de 19 ans, domestique, rue de la Charité, a dérobé à une de ses camarades divers effets d'habillement. Sur la plainte de celle-ci elle a été arrêtée et écrouée pour vol.

Exposition permanente des Beaux-arts

On nous informe que l'ouverture de la Galerie de la Société aura lieu le dimanche 30 avril 1882, à onze heures du matin.

L'Exposition sera ouverte tous les jours, sans exception, de onze heures du matin à quatre heures du soir.

Le comité est composé de MM. Math. Fournerau, président ; J. Darce, trésorier ; Scohy, Roman et de Gaudemar, secrétaire.

Loterie des artistes dramatiques. — Tirage officiel : 20 avril.

Derniers billets : 1 franc 50, à l'agence V. Fournier, 14, rue Confort.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 15 avril, 4 h. 30 soir.
Température : Il a plu hier sans interruption de 10 h. du matin à 8 h. du soir : on a recueilli 22mm. d'eau au pluviomètre du Parc. Il est curieux que pendant ce temps le baromètre ait accompli son oscillation diurne ordinaire, baissant dans l'après-midi pour se relever un peu dans la soirée.

Vers dix heures du soir, une nouvelle dépression nous atteignit ; le ciel s'est complètement éclairci à ce moment, et le rayonnement nocturne a pu, en quelques heures, faire descendre la température à -1-2-7. Ce matin, après une nouvelle baisse qui amène le baromètre à 12mm. au-dessus de la moyenne (748), la pluie recommence à 10 h. accompagnée cette fois de grondements de tonnerre forts et fréquents, surtout au-dessus de Saint-Genis.

Temps probable : Averses ; température moyenne peu élevée.

Bulletin hebdomadaire des soies

L'impression est restée mauvaise cette semaine. La suspension de paiements d'une de nos maisons de fabrique entraînée par des spéculations financières a produit le plus fâcheux effet, non pas tant à cause de son importance en elle-même que parce qu'elle a réveillé les craintes de voir se découvrir d'autres plaies tenues cachées jusqu'ici.

Il n'en fallait pas tant pour alourdir encore la situation, et c'est évidemment à ces préoccupations qu'il faut attribuer l'indifférence avec laquelle ont été accueillies les dépêches annonçant que des gelées sérieuses s'étaient produites dans la nuit de lundi à mardi dans certaines contrées de l'Italie, notamment en Lombardie et en Toscane.

Le mal n'est certainement pas de nature à compromettre l'avenir de la récolte dans ces pays, mais il faut songer que ces intempéries si elles se renouvellent lorsque les éducations seront plus avancées, auraient fatalement de graves conséquences.

En somme c'est un avertissement dont on doit tenir compte pour ne pas oublier toutes les éventualités auxquelles est exposée une récolte qui, à peine à son début, est déjà sujette à des accidents comme ceux qui viennent de se produire.

En d'autres temps, ces avis auraient eu pour effet de ranimer la demande et de raffermir les prix ; mais, ainsi que nous venons de le dire, notre marché est

tellement absorbé par d'autres idées, que c'est tout au plus si on y a prêté attention.

Les quelques mises hors vente venues des localités qui ont souffert n'ont pas eu le moindre écho, et dans l'ensemble, la marchandise reste aussi offerte que la semaine passée, ou du moins le désir de réaliser est aussi grand. Seules les craintes sur les crédits à faire imposent de nouveau un peu de retenue aux vendeurs.

Quant aux acheteurs, ils ne paraissent nullement se préoccuper de l'avenir et des surprises qu'il peut nous réserver au point de vue de la récolte : plus que jamais ils vivent au jour le jour, sans se laisser tenter par les bas prix auxquels ils pourraient s'assurer aujourd'hui certaines soies, notamment en provenances d'Europe.

Quelque sérieuses que puissent être les raisons qui engagent à la prudence, ne tombe-t-on pas dans l'exagération, les détenteurs en poussant outre mesure leur stock à la vente, et la fabrique en persistant à ne pas profiter de ces dispositions pour s'approvisionner un peu à l'avance ? Nous verrons dans quelque temps si nous ne le regretterons pas, aussi bien d'un côté que de l'autre.

Les transactions de la semaine n'ont guère porté que sur les ouvrages disponibles en soies d'Europe. Aux limites actuelles une baisse de quelque importance ne semble plus guère possible.

TRIBUNE DU TRAVAIL

DEMANDE D'EMPLOI

Un jeune homme de 26 ans, libéré du service militaire, connaissant la comptabilité, la tenue de livres et l'administration, demande un emploi. S'adresser rue Bellecordière, 22, au 4^e, initiales C. S. Bonnes références.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 avril.

Les acheteurs à crédit ayant perdu tout espoir d'obtenir des cours de compensation aussi élevés que la tendance du marché, au début de cette semaine, semblaient les leur promettre, ont continué leurs réalisations. D'où une nouvelle et très légère faiblesse des fonds nationaux et étrangers, tandis que le reste de la cote fait bonne contenance.

Le 5 0/0 ne perd que 2 centimes à 118,15.

La perte du 3 0/0, à 84 fr., et de l'Amortissable, à 84,20, n'est pas plus grande.

L'italien clôture à 90,20 ; le Turc a pivoté autour de 13 fr.

Les Chemins et les valeurs industrielles ont eu d'excellentes cotes.

Le Lombard est monté à 315.

Les valeurs financières ne se sont pas écartées des prix auxquels elles avaient fini hier.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 15 avril, 11 h. 05 soir.

M. de Freycinet restera à Paris pendant la session des conseils généraux.

Une dépêche de Tripoli annonce que des préparatifs militaires ont été ordonnés par le gouvernement ottoman, en vue d'une campagne prochaine.

Le général du Barail dément les nouvelles publiées sur son compte par les journaux.

Une résolution demandant le rappel de M. Lowel, ministre des Etats-Unis à Londres, a été présentée au président Arthur par le comité de la convention irlandaise.

Une dépêche de Madrid assure que la ratification du traité de commerce avec la France ralliera une sérieuse majorité.

CONFÉRENCE CLOVIS HUGUES

Saint-Etienne, 11 h. 20 soir.

La conférence Clovis Hugues a eu lieu ce soir. Une foule nombreuse y assistait.

M. Henry Maret, député de Paris présidait. A ses côtés avaient pris place comme assesseurs, MM. Amoureux, conseiller municipal de Paris, Chavanne et Girodet, députés de la Loire.

La conférence du fougueux député de Marseille n'a été qu'une charge à fond de train contre la politique de M. Gambetta.

Après lui M. Amoureux a pris la parole. Il avait pris pour texte de sa conférence la question sociale et s'est surtout attaché à rétablir la concorde parmi les ouvriers stéphanois qui s'agitent en des divisions stériles. Je doute qu'il y ait réussi, en dépit de l'extrême habileté de son discours.

A la fin de la séance une quête a été faite au profit des grévistes de Saint-Etienne.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 15 avril.

3 0/0	84 05	Egypte	353 75
3 0/0 nouveau ..	» »	Banque Ottom ..	793 75
5 0/0	118 16	Chemins tures ..	» »
Italien	» »	Alpine	» »
Turc	13 20	Rio	696 25
Extérieure	27 15/16	Panama	» »

Les maires et adjoints de la ville de Tullins et tous les maires des communes du canton assistaient à cette réunion que présidait M. Saint-Romme, député.

M. le sous-préfet, invité, s'était fait excuser.

A midi, un dîner de trente couverts servi à l'hôtel

Cortey, réunissait tous les invités.

De nombreuses questions d'intérêt local ont été discutées.

M. le député a promis tout son concours pour faire

améliorer la situation faite aux riverains de l'Isère par

l'indigence ; il a promis aussi de demander la suppression de l'impôt sur le papier.

Au dessert, M. Saint-Romme, dans une causerie qui

a charmé ses auditeurs, a raconté sa vie et ses travaux

parlementaires ; il a parlé des lois à l'étude sur la ma-

triculture et sur l'armée. Le travail préparatoire fait

par les commissions dont fait partie M. Saint-Romme

est très avancé, il sera soumis très prochainement aux

débats de la Chambre des députés.

M. Saint-Romme a regretté la chute du ministre

Gambetta qu'il a soutenu de ses votes ; il a dit que

cette chute avait ramené la France de plusieurs années

en arrière.

En terminant M. Saint-Romme a dit que les réu-

nions comme celles de Tullins devaient être considérées

comme des réunions intimes où les divers élus de l'ar-

ondissement venaient surtout s'entretenir d'affaires,

mais qu'il était prêt à expliquer ses votes et ses tra-

voux dans une réunion publique, si les électeurs lui en

manifestaient le désir.

Divers toasts ont ensuite été portés et le dîner s'est

terminé par une quête au profit du Sou des Ecoles.

La prochaine réunion doit avoir lieu à Vinay le 4

prochain.

AIN

Bourg, 15 avril. — Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, il est alloué une subvention de 50,000 francs à la commune de Saint-Rambert, pour la construction d'un groupe scolaire.

Par le même arrêté, cette commune est autorisée à emprunter 70,000 fr. pour le même objet.

Nous avons le regret d'annoncer que, dans sa séance d'hier, le conseil municipal de Bourg n'a pas encore réussi à constituer une municipalité.

M. Belysoud, nommé maire dans la séance précédente, avait, à ce qu'on nous assure, envoyé sa démission dans la journée.

Nous avons annoncé que la cour de cassation a cassé et annulé l'arrêt de la chambre correctionnelle de la cour d'appel de Lyon acquittant l'abbé Varroux vicar

de Cressy, poursuivi par le parquet de Gex pour avoir le 14 juillet dernier, arraché le drapeau national arboré par la municipalité de la commune aux fenêtres du presbytère.

Nous devons ajouter que le sieur Varroux est renvoyé avec les pièces de la procédure, devant la cour d'appel de Grenoble, laquelle statuera de nouveau sur l'appel du tribunal correctionnel.

Nul doute que l'arrêt de Grenoble ne soit conforme à la doctrine de la cour de cassation. On saura désormais que le drapeau national a droit au respect de tous, et que MM. les vicaires eux-mêmes sont tenus de le respecter.

VAR

Toulon, 15 avril. — Le transport l'Annamite, venant de Saigon, et arrivé mercredi à Toulon, a failli être incendié en vue de Ceylan, le 26 mars.

Le commandant, averti que le feu était à bord, fit couper aussitôt les communications entre les passagers et l'équipage et fit prendre toutes les mesures pour sauver les 800 passagers.

Les pompes furent mises en batterie et, au bout d'une heure, le danger était conjuré. Les passagers s'élevèrent alors du péril couru.

Les scaphandriers visitèrent les coques du transport et virent tous les bordages brûlés, depuis la machine jusqu'à la batterie haute.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 16 AVRIL

Le comité central des républicains radicaux de la 1^{re} section adresse aux électeurs la circulaire suivante :

Citoyens, La démission du citoyen Munier, élu aux fonctions de sénateur, vous appelle à lui choisir un successeur au conseil municipal.

L'importance des intérêts confiés à la gestion du conseil municipal de Lyon, le droit qu'une récente vient de lui donner de nommer sa municipalité, imposent aux électeurs l'obligation de choisir des candidats qui, par leur honnêteté, leur compétence et leur attachement à la République peuvent apporter au conseil municipal un concours éclairé, utile et dévoué.

Le candidat que nous présentons à vos suffrages, le citoyen ENOU, avocat, professeur de droit administratif à la Faculté de Lyon, remplit toutes les conditions. Sa situation dans notre Faculté de droit supérieur, l'objet de son enseignement et ses succès sont un sûr garant de ses aptitudes et de sa capacité de son concours.

Le citoyen ENOU s'est engagé à remplir les fonctions de conseiller municipal dans les conditions du mandat qui a été accepté par les électeurs municipaux élus précédemment.

Citoyens, Tenant compte de toutes ces considérations, l'honorabilité et de la compétence du candidat que nous vous présentons, vous viendrez remplir vos devoirs d'électeurs et vous contribuerez à la bonne gestion des intérêts municipaux en votant pour le citoyen

L. ÉNOU

PROFESSEUR DE DROIT ADMINISTRATIF A LA FACULTÉ DE DROIT DE LYON

Approuvé : L. ENOU.

La commission :

S. MAYNARD, L. BÉNASSY, DUCHAMP.

CHOSSES & AUTRES

Les ours de Berne

La fosse aux ours de Berne compte un ours de plus. On y signale la naissance d'un jeune ourson, descendant de Mani, le gros ours mort récemment, qui s'est rendu célèbre dans le monde entier pour avoir dévoré un soir en 1861, après une lutte horrible, un touriste anglais qui, en état d'ivresse, s'était laissé tomber dans la fosse. Le nouveau Mani, disent les journaux suisses, est vif, alerte, pratiquant l'art des culbutes à la grande joie des habitués du pont de la Nydeck.

On sait que les Bernois ont de tout temps manifesté pour les ours une affection particulière. Ces animaux figurent sur les armoiries, les fontaines, les horloges, les monuments de la capitale fédérale, et ceux de la fosse sont entretenus aux frais des habitants. L'histoire de cette fosse est des plus singulières. C'est à une vieille dame bernoise, décédée sans héritiers, qu'est due sa fondation. Elle laissa par testament à deux jeunes oursins capturés dans l'Oberland et amenés à Berne une somme de 1,200,000 fr., qui furent versés au Trésor fédéral. Les ours héritiers étant considérés comme mineurs, on leur nomma deux tuteurs et un gardien. Ils vécurent dans l'opulence jusqu'au jour de la prise de Berne par les généraux Brune et Schauenburg. Onze mulets chargés d'or prirent alors la route de Paris. Deux de ces mulets portaient la fortune des malheureux ours.

Ces derniers, arrêtés comme suspects, furent chargés de chaînes et conduits à Paris, où on les déposa au Jardin des Plantes. L'un d'eux, Martin, ne tarda pas à devenir le favori des Parisiens qu'il amusait par sa grâce et sa gentillesse. Après la Révolution et l'Empire, les Bernois ouvrirent une souscription pour construire une nouvelle fosse; on se procura ainsi 60,000 fr., et depuis les ours de Berne ont vécu heureux et tranquilles dans leur château gothique, visités chaque année par des milliers de curieux venus de tous les points du globe.

Des souris comme force motrice

Quels industriels pratiques que les Anglais! Ils se servent de tout et ne laissent perdre aucune force si insignifiante qu'elle puisse paraître. Le fait suivant en fournit une nouvelle preuve.

A Kirkcaldy, petite ville d'Angleterre, on utilise depuis quelque temps, dans une filature de coton, l'action motrice que peuvent produire ces incommodes rongeurs dont nous sommes si désireux de nous débarrasser en France et que tout le monde connaît sous le nom vulgaire de souris.

La machine dans laquelle ces petites bêtes sont enfermées est une espèce de roue mise en mouvement par la marche de la souris. Or, chaque jour, une sou-

ris fait 10 à 11 milles anglais, soit 16 à 17 kilomètres, et file une centaine de fils de coton.

C'est peu sans doute, mais la nourriture de chaque souris consistant en farine d'avoine et ne coûtant annuellement qu'environ 60 centimes, tandis que la souris gagne chaque année de 8 fr. à 8 fr. 50, il en résulte qu'en déduisant le coût de la nourriture et à 1 fr. 25 pour réparations à la machine, il reste un bénéfice annuel de 6 francs pour chaque animal.

Aussi, le fabricant qui a imaginé d'utiliser cette originale force motrice a loué une maison où il a placé mille petites grues qui sont mues par des souris. Il compte sur un bénéfice annuel de 62,500 francs.

Voilà qui est plus ingénieux et surtout plus lucratif que d'employer des ours à tourner la broche, comme on le fait dans certaines auberges de la Pologne.

Mots de la fin

Quelques définitions :

Calvitie : le bourreau des crânes.

Médiasance : carabine de salon.

Boce : discours en plusieurs poings.

Mariage : une fin pour certains hommes, un commencement pour certaines femmes, et pour Mlle Sarah Bernhardt, une profession qu'on embrasse pour l'amour du grec.

Dans un concert donné au Casino, un pianiste joue un interminable concerto :

— Dans quel ton est écrit ce morceau? demande un des assistants à son voisin.

— Parbleu! en scie naturelle.

SPECTACLES DU 16 AVRIL

Grand-Théâtre de Ly

Aujourd'hui dimanche, à 8 h. :

Le « Tribut de Zamora. »

Théâtre des Célestins

Aujourd'hui dimanche, à 7 h. 1/2 :

« Le Bossu. »

Matinée à 1 h. 1/2.

Les « Faux Bonshommes. »

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Casino

rue de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2. Orchestre sous la direction de M. Léona.

Folies-Bergères

Les mardi, jeudi et dimanche, séance de patinage à 8 h. du soir. Clôture le 30 avril.

Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, de 7 heures à minuit.

BOURSE DE LYON

Du 15 avril 1882

Rentes	Comptant-Actions
3 1/2 amortissable ..	83 55 Gaz de Lyon ..
4 1/2 ..	84 25 Gaz de la Guillaumière ..
5 0/0 français ..	118 .. Mimos de la Loire ..
Italie ..	60 25 .. Montherbert ..
Autrichien 4 5/0 ..	12 87 .. St-Etienne ..
Russe 5 0/0 ..	89 50 Société Lyonnaise ..
Espagne 3 0/0 ..	27 3/4 Bateaux-Omnibus ..
Doct. Egypt. unifié ..	351 25 Dombes ..
Crédit mob. Espag. ..	612 50 Abattoirs ..
Crédit Lyonnais ..	780 .. Verreries L. et Rhodé ..
Union générale ..	780 .. Croix-Rouge ..
B. Lyon et Loire ..	89 .. Obligations
S. Hypothéc. France ..	395 .. Ville-de-Lyon ..
Soc. foncière Lyonn. ..	390 .. Ville-de-Paris 1869 ..
Banque Ottomane ..	791 25 Ville-de-Paris 1871 ..
Paris-Lyon-Médit. ..	390 .. Lombardes-anciennes ..
Ch. Autrichiens ..	690 .. Lombardes-nouvelles ..
Lombard-Vénitien ..	313 12 Loire ..
Marquise ..	540 50 Saint-Etienne ..
Nord-Espagne ..	624 12 Rhodé-et-Loire 4 0/0 ..
Suez ..	2532 50 Paris-Lyon — Médit. 372 ..

EAUX-BONNES — EAU MINÉRALE NATURELLE
Contre : Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc.
Asthme, Phthisie rebelles à tout autre remède.
Employée dans les hôpitaux. — DÉPÔTS PHARMACIQUES
Vente annuelle Un Million de Bouteilles

Maison de Santé et de Convalescence

A MEYZIEUX près Lyon

située dans un pays très salubre, au milieu d'une vaste propriété d'agrément, avec salles d'ombrage, jeux divers, gymnase, belvédère, serres chaudes avec plantes rares, jardin d'hiver, chapelle, salle de billard, bibliothèque, etc.

Prix modérés. — Soins dévoués et discrétion. — Hydrothérapie électrothérapie, lactothérapie.

Pour renseignements, s'adresser à M. le docteur Courjon, directeur de l'établissement, à Meyzieux, tous les jours, ou à Lyon les lundi, mercredi et samedi, de 3 à 5 heures. 2583

Le rédacteur gérant, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS

Reserves : 80 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CREDIT LYONNAIS bonifie en ce moment.

5 0/0	aux bons à échéance,	à 2 ans,
4 0/0	»	à 18 mois,
3 0/0	»	à 1 an,
2 1/2 0/0	»	à 6 mois,
2 0/0	»	à 3 mois,
1 0/0	à l'argent remboursable	à vue

CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société Générale française de Crédit

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 75 MILLIONS

Succursale de Lyon : 1, rue de la République

La Société bonifie actuellement

2 0/0	pour les dépôts à vue.
3 0/0	de 6 à 11 mois.
4 0/0	de 1 an à 23 mois
5 0/0	de 2 ans et au-delà.

ANNONCES

Belle écriture cursive

Nouvelle méthode perfectionnée. Trois mois suffisent pour enseigner l'écriture à une personne qui n'a jamais tenu la plume. Réforme complète en moins de deux mois de l'écriture la plus mauvaise.

Leçons à domicile
à 2 francs le cachet.
S'adresser à l'Agence Fournier, 14 rue Contant, sous le n° 29.

PLUS DE 8.000 SUCCÈS

EPILEPSIE

Maladies nerveuses guéries par le traitement de M. POINT, notaire à Givors.

Etude de M. POINT, notaire à Givors.

ON OFFRE

Importants Capitaux à placer par hypothèque.

0.15% de Revenu CERTAIN

Garantie sérieuse

et sans risque

DEMANDER RENSEIGNEMENTS

LA CAISSE SYNDICALE

14, rue Contant, sous le n° 29.

ON DESIRERAIT LOUER

De suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre St-Foy et Ecully. S'adr. rue Contant, 14, à l'Agence V. Fournier, sous le n° 2534.

DES BOISSONS GAZEUSES. — Guide manuel du fabricant, 1 vol. grand in-8° illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbres poste adressés à l'auteur : Hermann-Lachapelle, 114, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires. 2073, 2 mai.

BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 100 MILLIONS. — 4, RUE DE LA PAIX

Prêts actuellement réalisés (sur première hypothèque) : 150 millions

BONS 5% DE CAISSE Les Bons de Caisse rapportant 5 % sont à cinq ans d'échéance. L'intérêt est payable semestriellement, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année. Les Bons sont de 100, 500, 1,000, 5,000 et 10,000 fr. Ils sont, à la volonté des souscripteurs, au porteur ou nominatifs. Les Bons nominatifs sont transmissibles par voie d'endossement et munis de coupons d'intérêt au porteur.

OBLIGATIONS

La Société délivre, au prix net de 465 fr. des obligations entièrement libérées, rapportant 20 fr. d'intérêt annuel payable trimestriellement. Ces titres sont remboursables à 500 fr.

GARANTIES DES TITRES

Emis par la BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

Les coupons des Obligations et des Bons de Caisse de la Banque Hypothécaire de France sont payés à Paris : au Siège de la Société, rue de la Paix, n° 4; à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial; à la Société de Dépôts et de Comptes courants; au Crédit Lyonnais; à la Société Générale; à la Société Financière de Paris; à la Banque de Paris et des Pays-Bas; à la Banque d'Escompte de Paris; à la Compagnie Algérienne, et dans les Départements, en Algérie et à l'Etranger, à toutes les Succursales des Sociétés désignées ci-dessus.

1 FRANC par AN

150,000 ABONNÉS

52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Lots

(Paraît tous les Dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

Propriété du CRÉDIT DE FRANCE. — Capital : 75,000,000 de Fr.

On s'abonne dans toutes les succursales des Départements. UN FRANC PAR AN et à PARIS, 17, Rue de Londres

SOCIÉTÉ NOUVELLE

SIÈGE à PARIS, 52, RUE DE CHATEAUDUN

A LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1.

CAPITAL : 20 MILLIONS

Achat et Vente de titres au comptant. — Paiement de tous Coupons échus. — Transfert et Conversion de Titres. — Libération et échange de Titres. — Souscription aux Emprunts. — Opérations de Reports. — Renseignements sur toutes les Valeurs.

ABONNEMENT AU MONITEUR FINANCIER

A LOUER

Magasin et arrière-magasin avec vastes dépendances et un appartement à l'entresol, situé quai de l'Hôpital, près du pont de l'Hôtel-Dieu.

Location : 4,000 francs
S'adresser au bureau du journal

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Universelle de 1878

APPAREILS CONTINUS

Pour la fabrication des Boissons Gazeuses DE SELTZ, LIMONADES, SODA WATER, VINS MOUSSEUX, BIÈRES Les seuls qui soient argentés à l'intérieur.



Les Siphons à g⁴ et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.

J. HERMANN-LACHAPPELLE

J. BOULET et C^{ie} Successeurs

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS, 144, Faubourg-Poissonnière, PARIS

Envoi franco des prospectus détaillés

VOUS NE TOUSSEZ PLUS

si vous suchez quel que bonbon de Goudron du Dr GRAMONT, agréables à la bouche, en fondant ils portent l'arôme de goudron sur les bronches et les poumons, ils facilitent l'expectoration et enlèvent de suite la Toux. Le goudron est le seul régénérateur des bronches; pris au début, il triomphe de la phthisie il arrête la décomposition des tubercules et la guérison est rapide, on a le soin de porter la boîte au sol, et d'en sucer un chaque fois que la toux se présente. Prix : boîte, 1 fr. 1/2, demi 1/2. Env. n. la poste contre timb. 30 c. en sus. Ecrire à M. ROLLAND, pharmacien à Marseille. Dépôt à Lyon, pharmac. Bonor, place St-Pierre, à Saint-Etienne, Delpy, rue St-Louis, 23, et toutes les pharmacies.

MOYEN

Defaire rapporter à ses capitaux en opérant sur les RENTES FRANÇAISES

30 POUR 100

Brochure expédiée gratuitement. S'adr. à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (14^e Année)
26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (PRÈS LA BOURSE)
Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME

EAU MINÉRALE NATURELLE DU

VERNET

La Perle des Eaux de Table

VERNET

PRÈS VALS PAR JAUJAC (ARDECHE)

L'Eau de VERNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Etranger. Adresser les demandes à M. RAOUL BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits RAOUL BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 26, Avenue de l'Opéra

Dép. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 39, av. de l'Opéra où l'on trouve également les produits si connus et appréciés du public : PER BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS